



## SOMMAIRE

### Le mot de l'IA

#### Personnels : pp. 1 à 3

- Plan de formation continue (PAF) Édition 1<sup>er</sup> degré – Haute-Saône,
- Premier concours interne PE,
- Candidature à un poste relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) - Rentrée 2009,
- Diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée – Session 2009,
- Aide sociale – rentrée 2008,
- Opérations de mutation des personnels de direction.

#### Service de santé : p. 3

- Secteurs des médecins scolaires en 2008-2009.

#### Fonctionnement de l'école : p. 3

- Communiqué de rentrée de la mission TICE.

#### Agenda : p. 4

- Réunions de rentrée de l'USEP,
- CDDP 70 : salon des ressources éducatives le mercredi 8 octobre.

#### Action éducative : p.4

- Communiqué de rentrée OCCE 70
- Découvrir l'agriculture haut-saônoise.
- Prix de l'ambassade d'Allemagne.

## Le mot de l'IA

*La rentrée 2008 est historique. L'organisation de l'école est profondément modifiée. La suppression du samedi matin, la réduction de l'enseignement obligatoire à 24 heures hebdomadaires, la dévolution de deux heures au profit des élèves en difficulté, la modification des programmes et l'augmentation du temps de concertation et de formation constituent des atouts majeurs de modernisation.*

*La démocratisation de l'École c'est la démocratisation de la réussite scolaire. Pour les jeunes élèves, cela s'appelle l'égalité des chances. Nous sommes tous mobilisés par cet enjeu parce qu'il est au cœur de notre engagement professionnel quotidien.*

Jean-Louis Brison

## Personnel

### Plan académique de formation continue (PAF) Édition 1<sup>er</sup> degré – Haute-Saône

Le PAF 2008-2009 vient de paraître. Il est en ligne sur le site internet à la page : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?rubrique136>  
Pour consulter les contenus détaillés des stages, voir le chapitre « *Plan académique de formation 2008-2009* »

### La campagne d'inscription est ouverte jusqu'au mardi 23 septembre inclus.

Avant de vous inscrire, allez consulter le PAF sur le site. N'oubliez pas de relever les références des dispositifs qui vous intéressent et de vous munir de votre NUMEN. Puis allez sur « *Modalités d'inscription* », et suivez les instructions.

Pensez à noter la clé que le logiciel vous attribuera afin de pouvoir, éventuellement, modifier vos vœux au cours de la campagne.

### Mission formation continue IA 70 :

Odile Bernard-François – Courriel : [ce.fc.ia70@ac-besancon.fr](mailto:ce.fc.ia70@ac-besancon.fr)

Inspection académique de la Haute-Saône  
5, place Beauchamp  
BP 419 – 70013 VESOUL CEDEX  
Téléphone : 03 84 78 63 00  
Télécopie : 03 84 78 63 63

Directeur de la publication :  
Jean-Louis Brison, inspecteur d'académie,  
directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale.  
ISSN 1955-0790

---

Référence :

[JO n° 165 du 17 juillet 2008 \(texte n° 33\)](#)  
[Arrêté du 12 juin 2008](#)

## **INSCRIPTION ENTIÈREMENT PAR INTERNET**

Il est impératif que vous procédiez vous-même à cette opération.

[Aller sur le site SIAC1.](#)

## **Personnel**

### **Premier concours interne PE**

Ce concours concerne les instituteurs du département de la Haute-Saône désirant intégrer, par cette voie, le corps des professeurs des écoles.

Deux périodes pour agir :

- **Inscription** : du jeudi 11 septembre à partir de 12 h 00, au mardi 21 octobre 2008 avant 17 h 00, heures de Paris.

- **Confirmation** : du jeudi 30 octobre à partir de 12 h 00, au jeudi 13 novembre 2008 avant 17 h 00, heures de Paris.

Toutes les indications sur la marche à suivre vous seront données sur le site du *Système d'information et d'aide aux concours du premier degré (SIAC1)*. Il vous est recommandé de ne pas attendre les dates de clôture des inscriptions et des confirmations.

### **La liste des postes vacants...**

ou susceptibles de l'être est consultable sur le site du ministère de l'éducation nationale

<http://www.education.gouv.fr>

rubrique "concours, emplois, carrières", "personnels enseignants" SIAD, et sur le site de l'AEFE à compter du 4 septembre 2008.

### **Candidature à un poste relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) Rentrée 2009**

La note de service n°2008-099 du 24.07.2008 parue au [B.O. n°33 du 4 septembre 2008](#) rappelle les conditions dans lesquelles doivent être déposées les candidatures à un poste relevant de l'AEFE pour la rentrée scolaire 2009.

#### **Calendrier des opérations :**

- Saisie du dossier de candidature sur le site de l'AEFE (<http://www.aefe.fr>) entre le 4 et le 29 septembre 2008.

- Remise des dossiers de candidature, en deux exemplaires avec les pièces jointes, par les candidats aux chefs d'établissement au plus tard le 2 octobre 2008.

- Transmission des dossiers au Recteur (différents bureaux de gestion), par les chefs d'établissement, au fur et à mesure de leur présentation et au plus tard le 9 octobre 2008. Transmission au Ministère par le Rectorat avant le 14 octobre 2008.

### **Diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée – Session 2009**

Par arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale en date du 2 mai 2008 (BO n°25 du 19 juin 2008), une session d'examen en vue de l'obtention du diplôme de DEEAS s'ouvrira le 15 juin 2009.

Les inscriptions, établies sur les dossiers de candidature prévus à cet effet, seront reçues à l'inspection académique (enseignants du premier degré) ou au Rectorat de l'Académie de Besançon - bureau DEC1- 10 rue de la Convention- 25030 BESANCON Cedex, (enseignants du second degré, personnel de direction) du 1er septembre 2008 au **15 octobre 2008 inclus**.

### **Les dossiers de candidature à l'examen doivent être demandés au :**

SIEC, bureau DEC 2 (DDEAS),  
7 rue Ernest Renan, 94114 ARCUEIL Cedex.

### **Renseignements :**

Rectorat - Division des examens et concours  
Bureau DEC1  
Tél. : 03 81 65 74 85

Les mémoires devront parvenir pour le 15 mai 2009 au SIEC , bureau DEC 2 (DDEAS),

7 rue Ernest Renan, 94114 Arcueil cedex.

L'épreuve écrite de législation, administration, gestion aura lieu le 15 juin 2009, de 9 heures à 13 heures.

Les épreuves orales se dérouleront à partir du 16 juin 2009.

## Santé scolaire : secteurs des médecins scolaires 2008-2009

[Télécharger le tableau.](#)

Pour contacter un médecin scolaire, **en cas d'urgence**, veuillez appeler le secrétariat du service médical à l'inspection académique : Madame Chevalier – Tél. : **03 84 78 63 07**.

Les imprimés de demande peuvent être retiré à l'inspection académique auprès de Céline Chassard.  
Tél. : 03 84 78 63 34

### Contact :

Sonia Jelsch,  
Assistante Sociale du Personnel.

Permanences :  
mardis et jeudis

Tél. : 03 84 78 63 48  
Fax : 03 84 78 63 63

Courriel :

[ce.assper.ia70@ac-besancon.fr](mailto:ce.assper.ia70@ac-besancon.fr)

### Calcul du quotient familial :

revenu brut global 2007 divisé par 12 ; le résultat obtenu doit être divisé par le nombre de parts fiscales.

## Personnel

### Aide sociale – rentrée 2008

Le service social du personnel communique les aides auxquelles vous pouvez éventuellement prétendre :

#### Actions sociales d'initiative académique (ASIA) :

- Aide au logement pour les personnels nouvellement affectés en ZEP, REP, RAR.

- Aide au logement pour les personnels nouvellement nommés 400 € sous réserve de disposer d'un quotient familial inférieur ou égal à 1100 €.

- Aide aux frais des études supérieures des enfants étudiants 400 € sous réserve d'un quotient familial inférieur ou égal à 1100 €. Demandes à adresser au rectorat avant le 15 novembre 2008.

- Aide aux loisirs des enfants :

Mêmes conditions de quotient familial que pour les autres aides. Demandes à adresser au rectorat avant le 31 janvier 2009.

**Aide à l'installation des personnels de l'État (AIP)**, sous condition de ressources. Les dossiers complets doivent être transmis au rectorat avant le 31 octobre 2008.

[Notices détaillées sur la page Internet de l'assistante sociale.](#)

### Opérations de mutation des personnels de direction.

Les personnels de direction occupant un emploi de directeur d'EREA, d'ERPD, de directeur adjoint chargé de SEGPA, sollicitant un emploi de personnel de direction de lycée, lycée professionnel ou collège à la rentrée 2009, peuvent se reporter à la note de service n°2008-103, publiée dans le BO n°32 du 28 août 2008. Qu'ils sachent d'ores et déjà que le serveur destiné à la saisie des vœux sera ouvert sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) du 7 octobre au 3 novembre 2008 à minuit.

## Fonctionnement de l'école

### Réseau-Micros

Nous vous suggérons de mettre en page d'accueil de votre navigateur internet le site de la mission TICE, dont l'adresse est

<http://reseauumicros.free.fr>

Il contient nombre d'informations utiles ou indispensables et fréquemment mises à jour, pédagogiques, administratives, techniques, que vous ne trouverez pas ailleurs. Il permet aussi un accès facile à *Base Élèves*, aux sites de l'I.A. et des circonscriptions, etc..

## Communiqué de rentrée de la mission TICE

### Dépannages

En cas de problème de fonctionnement du matériel informatique de votre école, vous pouvez obtenir rapidement, en prenant contact avec le technicien Gilles Wilhelm (par téléphone - 03 84 78 63 23 - ou par courriel [ia70.raip1@ac-besancon.fr](mailto:ia70.raip1@ac-besancon.fr)), une intervention par télémaintenance (en cas de panne logicielle) ou un diagnostic de la panne (s'il s'agit d'une panne matérielle), et si besoin le déplacement de l'animateur TICE de votre circonscription.

Le rôle du technicien ou des animateurs n'est pas de réparer les ordinateurs ou périphériques en panne ; leur intervention consiste, lorsqu'ils sont sur place, à vous indiquer ce qui doit être réparé, et comment le faire. Les réparations du matériel incombent à la commune, qui s'adresse au revendeur ou au dépanneur de son choix.

Si votre problème est d'ordre pédagogique, ou de formation personnelle ou de classe, ou un souci avec *Base Élèves*, vous devez appeler l'animateur départemental, Jean-Pierre Lalevée, au 03 84 78 63 67 ou par courriel : [animinfo70@ac-besancon.fr](mailto:animinfo70@ac-besancon.fr). Les modalités de l'aide pédagogique sont définies au cas par cas avec le demandeur.



**Contact :**

USEP – 29 Bd Charles de Gaulle  
BP 137 – 70003 VESOUL CEDEX  
Tél. : 03 84 75 95 82  
Fax : 03 84 75 95 86  
Courriel : [usep.fol70@wanadoo.fr](mailto:usep.fol70@wanadoo.fr)

# Agenda

## Réunions de rentrée de l'USEP

En vue de la programmation des activités de cette année.

**Lieux**

<b>Gray</b>	Mardi 30 sept.	17h15	Pergaud – Arc-lès-Gray
<b>Lure</b>	Lundi 22 sept.	17h15	École de Magny-Vernois
<b>Luxeuil</b>	Mardi 16 sept.	17h30	Maternelle– Fontaine-lès-Lux.
<b>Vesoul Nord</b>	Lundi 15 sept.	17h15	Primaire – Noidans-lès-Ves.
<b>Vesoul Sud</b>	Mardi 23 sept.	17h15	Groupe scolaire Quincey
<b>Vesoul N&amp;S maternelles</b>	Jeudi 18 sept.	17h15	Groupe scolaire Quincey

## Action éducative

### Salon des ressources éducatives CDDP 70

Salle Parisot - VESOUL - Mercredi 8 octobre

### OCCE

Réunion départementale -  
Formation des groupes :

**mercredi 15 octobre  
14h00**

au siège de l'OCCE.

Accès par entrée piéton de  
l'inspection académique,  
enceinte du collège Gérôme.

**À retenir aussi :**

Séances de formation de  
mandataires : tous les  
mercredis de septembre de  
9h à 12h au siège.

**contact :**

OCCE - BP 10455 - 70007  
VESOUL CEDEX  
Tél/fax : 03 84 75 87 87  
Courriel : [occe70@wanadoo.fr](mailto:occe70@wanadoo.fr)

### Ensemble, faisons vivre la coopération à l'école

- réalisations ponctuelles : spectacles, enquêtes, fêtes
- travaux en continu : journal scolaire, plan de travail, éducation à l'environnement, responsabilités dans la classe, etc.
- projets plus lourds : classe de découverte, voyage – correspondance scolaire.

**Pour mener à bien ces projets, dans chaque école : UNE COOPÉRATIVE !**

- \* une structure gérée par les enfants avec l'aide des maîtres,
- \* la citoyenneté en actes : reconnaissance du rôle et des pouvoirs de chacun,
- \* une existence légale nous permettant de gérer les fonds,
- \* une reconnaissance officielle,
- \* une motivation pour le travail quotidien et les apprentissages,
- \* un esprit et un cadre de travail valorisants.

**Avec l'OCCE, prolongeons et enrichissons nos travaux**

avec les groupes départementaux, composés des coopératives intéressées (cirque, environnement, journal scolaire et presse, théâtre, arts plastiques, TICE, droits de l'enfant, ... ) :

- des réseaux d'échanges vivants et fructueux, des actions de formation,
- des rassemblements d'enfants, temps forts motivants,
- une aide matérielle et pédagogique, information, conseils, documentation.

## Découvrir l'agriculture haut-saônoise

Comme chaque année, des organisations agricoles proposent aux élèves de cycle 3 les deux dispositifs distincts suivants :

\* **Missions Tellus** avec les jeunes agriculteurs de Haute-Saône (JA): intervention ponctuelle d'une animatrice et d'un agriculteur en classe. Au cours de ces présentations, l'animatrice évoque les différentes productions agricoles, tandis qu'un jeune agriculteur apporte son témoignage en tant que professionnel.

\* **Fermes ouvertes** avec la FDSEA : découverte sur le terrain de l'exploitation d'un agriculteur volontaire, du 17 novembre au 17 janvier.

Renseignements et inscriptions :

**Jeunes agriculteurs**  
Maison des agriculteurs  
17, Quai Yves Barbier  
70 000 VESOUL  
Tél. : 03 84 77 14 09  
Courriel : [jeunes-agriculteurs-70@cerce70.cernet.fr](mailto:jeunes-agriculteurs-70@cerce70.cernet.fr)

**Isabelle Mougïn - FDSEA**  
Maison des agriculteurs  
17 quai Yves Barbier  
70006 VESOUL Cedex  
Tél. : 03 84 77 14 26  
Fax : 03 84 77 14 96  
Courriel : [i.mougïn@fdsea70.fr](mailto:i.mougïn@fdsea70.fr)

## Concours

### Prix de l'ambassade d'Allemagne pour la langue allemande

L'ambassade d'Allemagne informe de la reconduction du prix lancé en 2007 dans le cadre de la promotion de l'allemand en tant que langue partenaire en France.

Il s'agit d'un prix destiné aux enseignants d'allemand du primaire et du secondaire. Cette distinction récompensera quatre projets particulièrement innovants.

Plus d'information sur le [site de l'Ambassade d'Allemagne](#) (Et formulaires de candidature).